



Commune d'Eperlecques

A l'attention des riverains du Quartier N°6



Eperlecques, le 14 Janvier 2016

Service :

Relations avec la Population

Affaire suivie par :

Béatrice DEWEILDE

COMPTE-RENDU
REUNION DE QUARTIER N°6
SAMEDI 14 NOVEMBRE 2015
à 10h00 salle polyvalente

Monsieur le Maire accueille les habitants et les invite, suite aux événements tragiques des attentats qu'il y eut la veille à faire une minute de silence.

Un powerpoint de présentation est diffusé (cf pièce jointe) pendant lequel, à chaque fin de rubriques, les riverains peuvent poser leurs questions.

M. le Maire et les membres du conseil municipal se tiennent à la disposition de l'assemblée et répondent aux différentes questions et remarques que voici :

- Des questions sont posées quant au taillage des haies, le curage des fossés, l'état des abris bus :
Un rappel de la réglementation est fait par Régis Doullens et quelques informations sont fournies sur le projet monté par le CMJ concernant la réhabilitation des abris bus.
- Rue de l'Estabergue, certains notent un problème : on ne voit pas, ça roule trop vite, panneaux trop près. La visibilité est mauvaise au virage, c'est un danger si une voiture arrive derrière. Une pré-signalisation est-elle possible ?
- Quelques plaintes sont enregistrées quant au ralentisseur qui serait trop élevé, cela poserait problème pour les voitures surbaissées. Des piquets en fer penchent dangereusement sur les bas côtés de la route. Monsieur le Maire indique que ce ralentisseur respecte les normes.
- Certains relèvent que les bus roulent vite dans des rues étroites. De plus il paraîtrait d'après certains riverains que les bus (collège) ne respectent pas les zones d'arrêt pour descendre les enfants devant chez eux, ce qui entraîne un réel danger, d'autant plus qu'il n'y a pas de trottoir, avec des risques de tomber dans les fossés. Est-il possible de remonter l'information au département à la CASO ? (adresse contact du service transport de la CASO : s.duchateau@casotomer.fr)

Même si on ne peut pas avoir des trottoirs partout, serait-il possible de demander aux riverains de libérer un côté de la rue, afin de permettre aux enfants de se placer en toute sécurité quand ils rentrent de l'école (cela pourrait être une mission du référent de quartier d'informer dans ce sens).





Commune d'Eperlecques



Il faudrait vérifier les limites de propriété des voiries.

Question de l'extension de la zone 30 au Gandspette.

Les référents volontaires :

- M. POUPE Pierre
- Mme CROQUELOIS Annick
- Mme AMAGAT Carole
- M. POTEL Patrick